

 <p>26-28 / 2 / 2026</p> <p>TopSpeed</p> <p>Rallyclubb Haspengouw Landen</p> <p>Sint-Truiden (Belgium)</p>	<p>CAR NR</p> <div style="border: 1px solid black; width: 150px; height: 40px; margin-left: auto;"></div>
---	---

Demande OUVREUR pour le Rallye Haspengouw 2026

En ma qualité de participant/membre de l'équipage inscrit au Rallye Haspengouw 2026, conformément à l'article 12.4. Ouvreur de la réglementation spéciale

Je soussigné(e), M/Mme :

Membre de l'équipage :/.....

Numéro de portable :

Je souhaite enregistrer l'équipage suivant comme "OUVREUR" pour mon usage exclusif lors de ma participation au rallye de Haspengouw 2026.

Membres de l'équipage :

Pilote:		Copilote:	
Licence:		Licence:	
GSM :		GSM :	

Ouvreurs : L'accès des spéciales sera autorisé aux conditions suivantes :

- * L'organisation se réserve le droit de limiter les accès.
- * Les document « ouvreur » doit être rempli et envoyer avant 20/02/2026 à 23h59 info@rallyvanhaspengouw.be
- * Les « ouvreur » doivent être en possession d'une licence RACB (conforme BRC2026 art. 10.4.3) et carte d'identité pour retirer les documents et le système de suivi. (27/02/2026 de 17h00 à 20h00 ou HQ)
- * Seulement les deux personnes enregistrer seront autorisées à bord du véhicule.
- * Un seul équipage « ouvreur » sera accepté par équipage.
- * Le véhicule « ouvreur » devra être muni d'un laissez-passer délivré par l'organisation.
- * Seul l'accès par le de départ est autorisé et que 1 passage par de ES.
- * En l'absence du laissez-passer, il n'y a pas d'entrée dans la spéciale
- * L'accès dans l'ES doit être au plus tard 70 minutes avant l'heure de départ de la 1ère voiture.
- * Si la voiture enregistrer doit être changer, ils communiqueront ceci immédiat au HQ Rally (+ tracking)
- * Les « ouvreur » devront respecter le code de la route, y compris sur les ES
- * La direction de course pourra suspendre les accès à tout moment.
- * Le concurrent est responsable de son « ouvreur ». Première remarque = une amende de €200.
- * **Toutes les voitures doivent être équipées d'un « Système de Suivi de Sécurité » GeoDynamics fourni par l'organisateur. Lors de la distribution des documents pour les ouvreur (27/02/2026 de 17h00 à 20h00 au HQ) Celui-ci doit être remis au HQ le 28/02/2026 après le rallye avant 20h00 sinon des frais supplémentaires seront facturés à l'équipe.**
- * Tout comportement contraire et/ou nuisant au bon déroulement de l'épreuve crée par un équipage « ouvreur » pourra être transmis aux commissaires sportifs sous la responsabilité du concurrent utilisant ces ouvreur inscrits.

Lu et approuvé,

Signature